

Proposition d'axes de débat

Les 4 axes de réflexion proposés ci-dessous sont initiés par le diaporama. Ils sont étayés dans le 6 pages, qui développe la problématique complète et des pistes de réflexion pour alimenter le débat avec les collègues.

Pour aller plus loin, vous trouverez sur intranet dans la rubrique « Rythmes » des articles et textes de chercheurs, des points de vue d'organisations, référencés en annexe selon trois rubriques :

- enjeux du point de vue des élèves
- enjeux du point de vue des enseignants
- enjeux du point de vue des partenaires

NB : La densité de ces documents nous a amenés à rédiger une «Fiche de présentation des articles proposés en annexes», que vous trouverez également sur intranet.

Axe 1. Est-ce que modifier les rythmes est une nécessité ?

- Quelles évolutions des rythmes de notre société ?

Notre société a évolué : accélération des rythmes sociaux (urgence, immédiateté), accroissement de la pression sur les individus (concurrence, performance), des exigences vis à vis de l'École... compromettent notre projet d'une École au service de l'épanouissement des citoyens, et aggravent les inégalités scolaires.

- Quels sont les constats sur le terrain ? Quelles conséquences sur la vie quotidienne des élèves, des enseignants et des familles, de la mise en place de la semaine de 4 jours et de l'aide personnalisée ?

- Pression et fatigue des élèves, qui pénalisent les plus en difficulté ; problème notamment du rythme imposé par les nouveaux programmes, la semaine de 4 jours et et l'aide personnalisée.

- Les chronobiologistes sont très critiques sur l'existant : « les rythmes psycho-biologiques de l'enfant ne sont pas respectés »

- Il existe des inégalités sociales du point de vue des rythmes : temps de travail à la maison, respect des rythmes de sommeil nocturne, accès aux activités...

Axe 2. Agir sur le temps scolaire des élèves ? A quelles conditions ?

- Modifier le temps scolaire annuel ? hebdomadaire ? À quelles conditions ?

- Faut-il revoir le temps de classe ? Comment ?

- Peut-on moduler le nombre d'heures en fonction de l'âge des enfants ?

- Quel lien avec les conditions d'apprentissage des élèves ?

Pistes de réflexion pour une évolution du temps scolaire cohérente avec les rythmes de vie de l'enfant :

- Penser la cohérence entre les différents temps de l'enfant : cantine, garderies, activités péri-éducatives, vacances, transports... Nécessité d'une véritable politique socioculturelle accessible à tous.

- Équilibrer la répartition des horaires journée / semaine / année

- Équilibrer les contenus des programmes scolaires

- Redéfinir les objectifs de l'École et la conception des apprentissages : organisation des activités éducatives, durées, intensité, lourdeur des programmes, méthodes d'enseignement... (rapport IG 07/09)

- «L'École doit être un lieu de vie et d'éducation, et pas seulement lieu d'instruction» (Claude Lelièvre)
- Placer l'enfant au centre des apprentissages, cycles, variété des situations d'apprentissages (groupes...), forme et type d'activités, répartition dans la journée...
- Améliorer les conditions d'apprentissage (organisation de l'espace, effectifs...)
- Prendre en compte les rythmes psychophysiologiques (chronobiologistes) : régularité des horaires mais aussi souplesse ; vacances 15 jours minimum ; nécessité d'alternance temps contraints / temps libres ; aménagement des temps libres pour une véritable récupération, pas un désœuvrement ; place des activités nécessaires au développement telles que sommeil, jeu... ; différenciations en fonction de l'âge de l'enfant (temps maternelle / élémentaire, rentrées échelonnées...)

Axe 3. Explorer tous les temps de l'enfant ? Partenariat : quels sont les enjeux ?

Il s'agit de penser l'éducation de l'enfant dans sa globalité, la cohérence des différents temps de l'enfant et des interventions de tous les acteurs éducatifs.

- Le temps scolaire ne peut pas être dissocié du temps social et familial. Si on réduit les journées scolaires, quelles prises en charge des enfants ?

Pour es parents, des intérêts multiples à concilier avec le rythme de leur enfant :

- rythme journalier : nécessité d'une prise en charge sur une large amplitude horaire pour les parents qui travaillent.

La suppression de l'école l'après-midi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduirait par une baisse importante du travail des femmes et une baisse du taux de natalité (situation allemande)

- rythme hebdomadaire : le week-end de 2 jours est apprécié par ceux qui souhaitent (peuvent) partir et facilitant pour les parents divorcés.

La coupure du mercredi sans autre moyen de prise en charge de service public se traduit par du recours au temps partiel (pour les femmes en général)

- rythme annuel : difficultés à occuper ou faire garder les enfants pendant les vacances

- Quelle articulation entre temps scolaire et péri-scolaire ? Dans quels locaux ? Avec quels personnels ? Sur quels projets ?

- Pause méridienne : quelle durée ? Quel contenu ? Avec quels personnels ?

Le temps de restauration : dans quelles conditions ?

Les communes ont en charge la gestion de la restauration, des garderies, des centres de loisirs, des transports scolaires. Leurs contraintes principales sont les coûts (inégalités entre les communes) et l'organisation (comment gérer l'après classe du mercredi matin ? emploi du temps des personnels ?)

Les conseil généraux : Comment gérer les transports dans des dispositifs à horaires variables ?

Les clubs, les associations souhaitent conserver la totalité du mercredi pour les activités. Quelles activités éducatives complémentaires à celles de l'école ? Quelle organisation possible ?

NB : Les communautés religieuses souhaitent également conserver le mercredi.

Le tourisme est principalement intéressé par les vacances, il est favorable à tout ce qui permet d'étaler les périodes de vacances (3 zones pour les vacances d'hiver et de printemps, 2 mois l'été). Il est aussi question d'emplois et d'amortissement (risque d'augmentation des tarifs si l'étalement des vacances est réduit).

Axe 4. Agir sur les conditions du travail enseignant

- Éléments d'analyse des évolutions des conditions du travail enseignant

1- Évolutions quantitatives

- Pas de passage aux 35 heures pour les enseignants, en revanche une enquête 2002 estime le temps de travail des enseignants à un peu plus de 40h (livre vert Pochard)
- Augmentation de la charge de travail, qui empiète sur la vie privée (« surprise des débuts de carrière » d'après le sondage SNUipp – entrée dans le métier),
- Différenciation selon les fonctions (RASED, Directeur, maître formateur, adjoint, maître référent).

2- Évolutions qualitatives

Évolution des missions depuis la démocratisation de l'enseignement secondaire (faire réussir tous les élèves avec leurs différences nécessite une organisation spécifique du temps dans la classe, une évolution des pratiques pédagogiques, la prise en charge de la difficulté scolaire...), augmentation du travail en équipe et du temps de concertation (projets d'écoles, équipes éducatives, PPRE...) dont une part plus importante avec les RASED, accroissement des prescriptions administratives (forme des préparations et projets, programmes plus lourds...), augmentation des évaluations et corrections, nécessité du lien avec les partenaires (parents, intervenants extérieurs...), formation continue...

3- Évolutions récentes liées à la semaine de 4 jours et l'aide personnalisée (cf rapport IGEN 2009)

Enquête SNU rentrée 2009 : journées déséquilibrées, tensions entre les enseignants liées aux difficultés pour se voir de façon informelle dans ces organisations différentes, difficulté dans la mise en œuvre du temps de concertation, « prise de conscience professionnelle » du besoin / profit pour le fait certains élèves d'un travail en petit groupe mais questionnement sur « comment le faire sur temps de classe » ?

La suppression du samedi matin aggrave les difficultés à rencontrer les parents, les collectivités ; à organiser les conseils des maîtres, d'école.

- Comment faire évoluer le temps de travail enseignant ?

Lien entre " temps de travail " et " salaires "

- Congés : S'ils ont plus de congés, à formation égale les enseignants sont moins payés que les salariés du privé.
- Heures supp : certains collègues sont prêts à rogner sur les congés pour gagner plus (Stages de remise à niveau pendant les vacances) mais les réalités départementales sont très différentes.

Revendications du SNUipp sur la revalorisation salariale : contrairement au « travailler plus pour gagner plus », tenir compte du niveau de diplôme et de la complexité des missions (dont temps de préparation et de concertation).

Lien entre " temps de travail " et " carrières "

- Temps partiels : raisons familiales ? Réduire temps de travail ?... Possibilités ? (réalités des départements)
- Durée des carrières : certains collègues font le choix de partir en retraite malgré la décote (rapport Cau Bareille).
- Mobilité des personnels

- Comment faire évoluer l'organisation et le fonctionnement de l'école ?

Lien entre " temps de travail " et " métier d'enseignant " ? (distinguer temps de travail / temps de service / temps d'enseignement)

- Propositions du SNUipp : La déconnexion temps élèves / temps enseignants permet une réduction du temps de travail, une augmentation du temps de concertation et une modification de l'organisation de classe. C'est le 18h + 3h avec plus de maîtres que de classes.
- Quels seraient les effets sur le métier et les conditions de travail d'une éventuelle modification de la répartition du temps sur l'année ?